

DIRECTION GENERALE ADJOINTE

AMENAGEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET MOBILITE

DIRECTION DES INFRASTRUCTURE ET DES TRANSPORTS

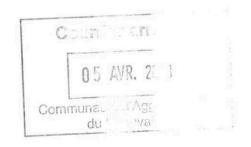
SERVICE INGENIERIE ET MAITRISE D'OUVRAGE

Poste: 03 44 10 75 75

N/Réf.: DIT/SIMO/UTD Nord-Ouest-SM-PT/CM/SR/2023-091

Beauvais, le 3 1

3 1 MARS 2023



La Présidente du Conseil Départemental

à

Madame la Présidente
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS
Direction Aménagement et Urbanisme
Service Communautaire du Droit des Sols

Par courrier du 24 janvier 2023, vous avez bien voulu me communiquer pour avis la demande de permis d'aménager n° 060 103 22 T 0001 déposée par la SAS VIABILIS "LA QUALITE DU TERRITOIRE", représentée par Monsieur Erwan DUMONT, en vue de créer un lotissement de 117 lots individuels et 2 macro-lots pour un total de 147 logements sur un terrain situé Avenue de la Libération, au lieu-dit "La Folle Entreprise", en agglomération de BRESLES et ayant accès sur la RD 125.

Le Maire de BRESLES, dès septembre 2017, attirait l'attention du Département sur l'insécurité engendrée par le comportement inapproprié de certains automobilistes sur cette section de la RD 125. Le Département l'avait alors orienté vers une réflexion à mener pour envisager des aménagements de nature à obérer les pratiques dénoncées et pouvant être soutenus par une subvention départementale.

J'observe que le projet qui m'est présenté ne fait état d'aucun aménagement jugé nécessaire pour assurer la sécurité des différents mouvements au droit de la future intersection.

Ceci étant rappelé, j'ai l'honneur de vous informer que cette demande n'appelle pas de remarque particulière de ma part en termes de sécurité routière.

Pour la Présidente du Conseil départemental et par délégation,

Le directeur des infrastructures et des transports

Christophe MARION

Copie pour information à :

M. le Responsable de l'Unité Territoriale Départementale Nord-Ouest à SONGEONS